



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 1 ^{er} septembre 2022 – session ordinaire -	
Heure de la séance : 20h00	Date de la convocation : 22/08/2022
Lieu : Salle du conseil municipal	
Présents : MMES TULET, AUGER, SAGET, SCHAEFFER, PREVITALI, CALMETTES, CARBO. MM RICHARD, TIBAL, GUITARD, LAMBOLEY, PELOUS, SANCHEZ, DUGUÉ.	
Absent Excusé :	
Procurations : MM CIERCOLES à MM RICHARD MM MONTALIEU à MM GUITARD	
Secrétaire de séance : MME AUGER Secrétaire auxiliaire de séance : MME SENDRON	

ORDRE du JOUR

- 1-Création d'un comptage pour la fourniture et pose de coffret prises.**
- 2-Extension et rénovation des points lumineux situés entre l'agglomération sur la RD 888 (bas de Garidech) pour la sécurisation des piétons.**
- 3-Construction des ateliers municipaux sur la commune de Garidech – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.**
- 4- Construction des ateliers municipaux sur la commune de Garidech – Demande de subvention auprès de l'Etat – Programme DETR 2023.**
- 5- Construction des ateliers municipaux sur la commune de Garidech – Demande de subvention auprès de la Région.**

1 – Création d'un comptage pour la fourniture et pose de coffret prises.

Monsieur Vincent RICHARD informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 27 décembre 2021 concernant la création d'un comptage pour la fourniture et pose d'un coffret prises, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

11BU 308 :

- Depuis le coffret Fausse Coupure existant FC01.06.03 pose d'un raccordement supplémentaire et extension dans une tranchée de 11m en câble Hn 4x35².
- Extension jusqu'à coffret prises avec compartiment pour le coupe circuit et le compteur disjoncteur.

11BU 309 :

- Dépose du coffret forain existant.
- Fourniture et pose d'un coffret prises
- Coffret prises type borne équipé de 3 prises mono 16 A et une prise tri 32 A protégées par disjoncteur 30 Ma.
- Fourniture d'un consuel.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

11BU 308 :

• Part SDEHG	2 589.00 €
(50% du montant HT des travaux jusqu'au plafond fixé par le SDEHG)	
• Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	666.00 €
<hr/>	
Total	3 255.00 €

11BU 309 :

• TVA (récupérer par le SDEHG)	794.00 €
• Part SDEHG	2 016.00 €
(50% du montant HT des travaux jusqu'au plafond fixé par le SDEHG)	
• Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	2 241.00 €
<hr/>	
Total	5 051.00 €

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Ce projet nécessitant la création d'un nouveau point de comptage, un contrat de fourniture d'électricité sera conclu par la commune qui se chargera de la mise en service du raccordement en question.

Voté à l'unanimité

2 – Extension et rénovation des points lumineux situés entre l'agglo sur la RD 888 (bas de Garidech) pour la sécurisation des piétons.

Monsieur Vincent RICHARD informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 15 février 2022 concernant l'extension et rénovation des points lumineux situés entrée d'agglo sur la RD 888 (bas de Garidech) pour la sécurisation des piétons, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Dépose des PL 142-143-145.
- Fourniture et pose de 8 appareils Type routier à LED, 54W, T°3000°K, abaissement 50% de 6h00.
- Pour l'ensemble du projet des lanternes LED devront avoir une garantie de 10 ans (pièces et main d'œuvre) et les luminaires utilisés devront répondre au cas 1 de la fiche CEE.
- Le projet devra respecter l'arrêté du 27/12/2018.
- Mise en conformité avec déroulage T2x16 sur environ 151m et dépose du coffret vétuste S300 p10B GARIDECH.
- Fourniture et pose de 2 coffrets S20 avec un compartiment pour commande Eclairage Public avec horloge astro GPS, un compartiment pour comptage.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

• TVA (récupérer par le SDEHG)	2 609.00 €
• Part SDEHG	6 626.00 €
(50% du montant HT des travaux jusqu'au plafond fixé par le SDEHG)	
• Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	7 368.00 €
<hr/>	
Total	16 603.00 €

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Voté à l'unanimité

3- Construction des ateliers municipaux sur la commune de Garidech – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Monsieur Vincent RICHARD informe son assemblée du montant estimatif pour la construction des ateliers municipaux établit par l'architecte comprenant plusieurs lots s'élevant à 769 200.00 € HT soit 923 040.00 € TTC.

Monsieur Vincent RICHARD demande à son assemblée l'autorisation de cette construction et de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Voté à l'unanimité

4- Construction des ateliers municipaux sur la commune de Garidech – Demande de subvention auprès de l'Etat – Programme DETR 2023.

Monsieur Vincent RICHARD informe son assemblée du montant estimatif pour la construction des ateliers municipaux établit par l'architecte comprenant plusieurs lots s'élevant à 769 200.00 € HT soit 923 040.00 € TTC.

Monsieur Vincent RICHARD demande à son assemblée l'autorisation de cette construction et de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du programme DETR 2023.

Voté à l'unanimité

5- Construction des ateliers municipaux sur la commune de Garidech – Demande de subvention auprès de la Région.

Monsieur Vincent RICHARD informe son assemblée du montant estimatif pour la construction des ateliers municipaux établit par l'architecte comprenant plusieurs lots s'élevant à 769 200.00 € HT soit 923 040.00 € TTC.

Monsieur Vincent RICHARD demande à son assemblée l'autorisation de cette construction et de déposer une demande de subvention auprès de la Région.

Voté à l'unanimité

Fin de la séance : 21h00



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

1-Création d'un comptage pour la fourniture et pose de coffret prises.

2-Extension et rénovation des points lumineux situés entre l'agglo sur la RD 888 (bas de Garidech) pour la sécurisation des piétons.

3-Construction des ateliers municipaux sur la commune de Garidech – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

4- Construction des ateliers municipaux sur la commune de Garidech – Demande de subvention auprès de l'Etat – Programme DETR 2023.

5- Construction des ateliers municipaux sur la commune de Garidech – Demande de subvention auprès de la Région.

Signataires :

AUGER Maryse	
CALMETTES Séverine	
CARBO Danièle	
CIERCOLES Christian	
DUGUÉ François	
GUITARD Jérôme	
LAMBOLEY Éric	
MONTALIEU Dominique	
PELOUS Fabien	
PREVITALI Christelle	
RICHARD Vincent	
SAGET Joëlle	
SANCHEZ Franck	
SCHAEFFER Annick	
TIBAL Jean-Pierre	
TULET Joanna	